

DÉROGATIONS MINEURES AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis remplace le processus usuel d'assemblée publique de consultation sur deux (2) demandes de dérogations mineures.

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR CES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis public est par les présentes donné :

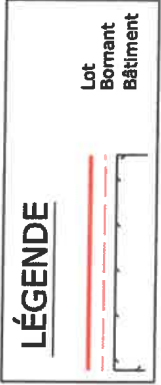
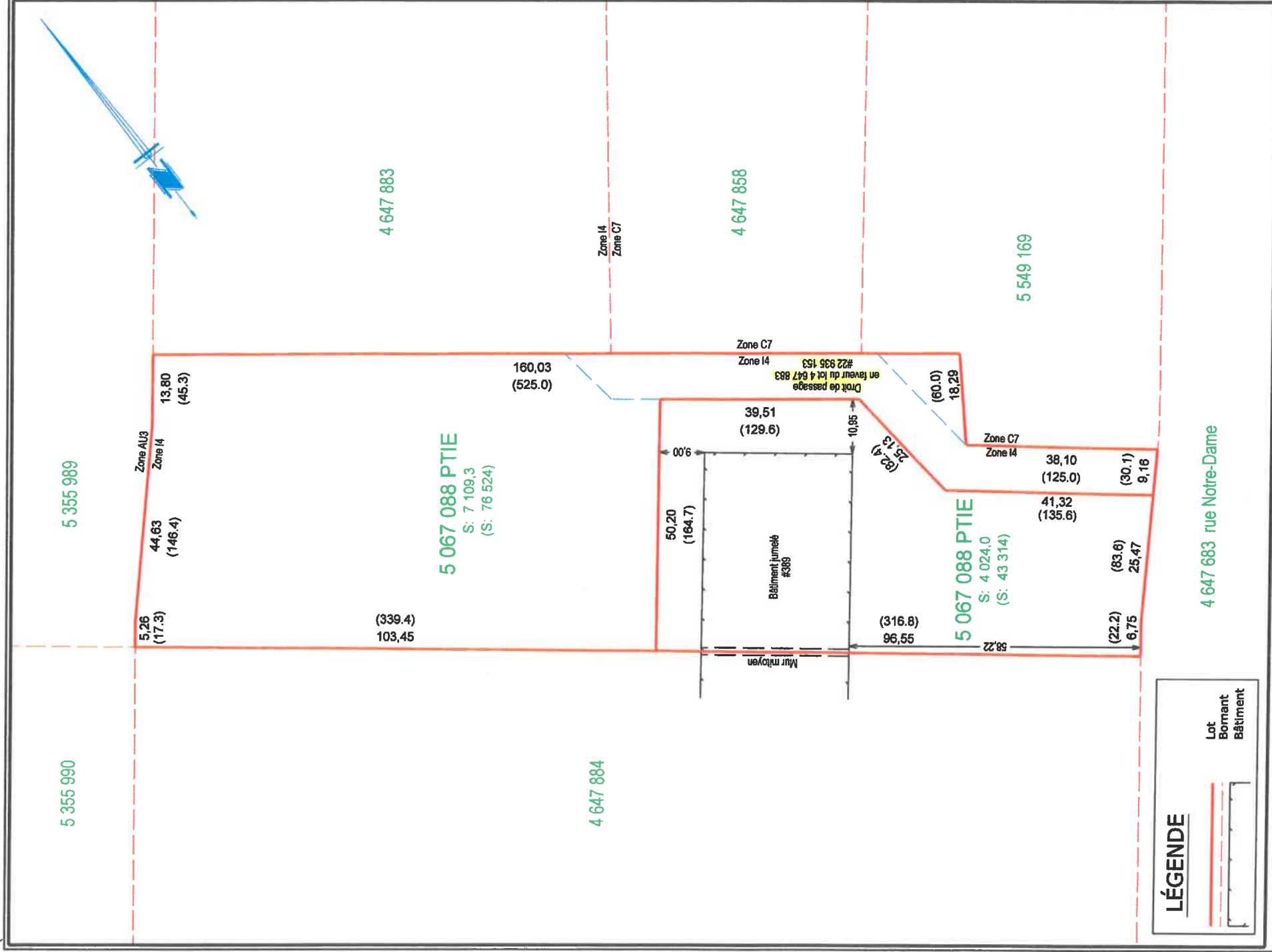
1. Que les demandes de dérogations mineures sur lesquelles le conseil doit statuer sont :
 - a) **Adresse de la propriété** : 389 Notre-Dame - lot 5067088
cette demande de dérogation a pour effet :
 - de régulariser la largeur minimale d'un terrain correspondant à un droit de passage.
 - b) **Adresse de la propriété** : 902 Notre-Dame - lot 4648277
cette demande de dérogation a pour effet :
 - de permettre la construction de type solarium pour le logement sur fondation de béton. La configuration en angle ne permet pas de respecter la marge minimale. Marge demandée 3.52 mètres.
2. Que les plans annexés à ces demandes peuvent être consultés sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca/>;
3. Que toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos des dérogations mineures **doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication**;
4. Qu'au cours de cette période, les personnes intéressées à s'exprimer sur le projet de règlement peuvent le faire en envoyant leurs questions ou commentaires :
par courriel au nd.bonconseil@cgocable.ca
par la poste au 541 Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0;
5. Que la personne intéressée à s'exprimer doit indiquer l'adresse sur laquelle elle se prononce et s'identifier au moyen de ses noms et prénoms ainsi que du nom de l'organisme qu'elle représente, le cas échéant;
6. Que les commentaires obtenus seront transmis aux membres du conseil avant l'adoption prévue des résolutions lors de la séance du 10 août 2020;
7. Que les enregistrements et les procès-verbaux du conseil sont disponibles, dès que possible sur le site Internet de la municipalité.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village,

Ce 23 juin 2020.



Isabelle Dumont
Directrice générale, sec.-frès., g.m.a., niv. 1



Échelle: 1 : 1000

Noté:
 Client: Location Machinerie d'Hiver Inc.
 Aucune vérification relative aux infrastructures souterraines pouvant exister sur cette propriété n'a été réalisée puisque ce travail ne fait pas partie du présent mandat.
 Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (M).
 Les mesures indiquées entre parenthèses () sont en pieds et en pieds décimaux (ma). Équivalence: 1 mètre = 3,2808 pieds.

**PLAN MONTRANT LE
 LOTISSEMENT PROJETÉ**

LOT(S): PARTIES DU LOT 5 067 088
 CADASTRE: du Québec
 MUNICIPALITÉ: Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: Drummond

Dossier: A10680 Minute: 18 501 Plan: A10680-2

Vraie copie de l'original

Arpenteur-géomètre
 Drummondville, le 21 novembre 2019

Martin PARADIS B. Sc. A., a.-g.



2, rue Newton, Drummondville, Qc. J2C 1R3
 Téléphone: (819) 478-3759 Télécopieur: (819) 478-4169
 www.paradis-arpenteurs.com

